MAIRIE DE CASTELSARRAZIN (Landes)

COMMUNE DE CASTEL-SARRAZIN
2, ROUTE DE L'OCEAN
40 330 CASTEL-SARRAZIN

CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL
Jeudi 20 Août 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Castel-Sarrazin, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Pierre POURRET, Maire. Convocations du 13 août 2026.

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 11

Membres présents : POURRET Pierre, DOMARLE Jeremy, LIOTIER Magali, BANQUET Nathalie, DUSSARRAT Nicolas, DUCOURNEAU Patrick, PROST Jean-Yves, DULAU Gilles, BASQUE Dominique, DEYRIS Marie-France, CAZADE Anne.

Absents excusés : Ludovic BASQUE, Elodie BERGOIGNAN, Michaël JOBIT, Christine BOISSEL-INGELS.

Secrétaire de séance : CAZADE Anne.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

****

Ordre du Jour

1- Délibération location arènes et salle du triangle le vendredi 11 septembre 2026 par la société Dispro.

2- Délibération pour une location par le syndicat de la coordination rurale agricole (40) pour le hall des sports le jeudi 17 septembre 2026.

3- Questions diverses.

1- Délibération location arènes et salle du triangle le vendredi 11 septembre 2026 par la société DISPRO SUD OUEST (Délibération n°2026_33) :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande de location des arènes et de la salle du triangle formulée par la société DISPRO SUD OUEST, pour la journée du vendredi 11 septembre 2026.

Il est proposé une location à la journée, de 10h00 à 18h00, au tarif de 300 €, comprenant la mise à disposition de tables et de bancs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (0 voix contre, 0 abstention) :

- AUTORISE la location des arènes et de la salle du triangle à la société DISPRO SUD OUEST le vendredi 11 septembre 2026, de 10h00 à 18h00 ;

2- Délibération pour une location par le syndicat de la coordination rurale agricole (40) pour le hall des sports le jeudi 17 septembre 2026. (Délibération 2026_34) :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la demande de location du hall des sports formulée par le syndicat de la coordination rurale agricole des Landes, pour la journée du jeudi 17 septembre 2026.

M. Nicolas DUSSARRAT propose que cette location soit accordée à titre gratuit, en soutien aux agriculteurs du territoire confrontés à une année particulièrement difficile marquée par la sécheresse.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (10 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention) :

- DECIDE d'accorder la gratuité de la location du hall des sports au syndicat de la coordination rurale agricole (40) pour le jeudi 17 septembre 2026.

3- Questions diverses.

Dossier cimetière – Dossier TORRES

Monsieur le Maire indique que le dossier TORRES, relatif au terrain à proximité du cimetière, reste en attente de la prise de contact de la part du géomètre.

Répartition des recettes du SDIS

Lecture est faite au Conseil municipal de la répartition des recettes du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Mur d'escalade

Monsieur le Maire informe le Conseil que le mur d'escalade a fait l'objet d'une vérification.

Réfectoire

Il est signalé le changement du cadenas et des rails coulissants du réfectoire.

Entretien des ponts communaux

La société Lagière est intervenu pour le nettoyage des têtes de pont de la commune.

Matériel communal – Tracteur

En raison d'un délai d'approvisionnement trop long auprès de Pôle Agri, il a été décidé de procéder à l'achat d'un bras de relevage pour le tracteur auprès d'un fournisseur à Peyrehorade.

MAIRIE DE CASTELSARRAZIN (Landes)

Le Conseil est informé de l'échange de la pompe hydraulique, pour un montant de 3 000 € par la société Pôle Agri.

Portes des WC

La porte des WC extérieurs a été changées par la miroiterie de Pomarez.

Arènes et église

La gouttière des arènes a été réparée. Les tuiles de l'église ont également été remises en état.

SIETOM – Bouquin informatif

Le SIETOM sollicite la commune afin de distribuer un livret d'information auprès des habitants. Le Conseil municipal donne son accord, à la condition que cette distribution soit réalisée conjointement avec les tracts de la commune.

Éclairage public

Le Maire évoque que la nouvelle mise en place de l'extinction de l'éclairage publique entre 23h00 et 06h00 permet à la commune de réaliser une économie estimée à 100 € par mois.

Location gratuite – Bâtiment des associations à la « Classe 2028 »

Le Conseil municipal, n'émet pas d'objection d'accorder la gratuité à la location d'une salle du bâtiment des associations au bénéfice. De la « Classe 2028 » pour la soirée du 29 septembre 2026.

Point de tri

Le Conseil municipal évoque la localisation du futur point de tri sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Membres présents : POURRET Pierre, DOMARLE Jeremy, LIOTIER Magali, BANQUET Nathalie, DUSSARRAT Nicolas, DUCOURNEAU Patrick, PROST Jean-Yves, DULAU Gilles, BASQUE Dominique, DEYRIS Marie-France, CAZADE Anne.

Et ont signé :

Le Maire	**Le secrétaire de séance**
Pierre POURRET	Anne CAZADE